

Dossier

Doublement du port de plaisance début des travaux Novembre 2014



Vie scolaire // 6
Dans nos écoles
Les TAP font leur rentrée



Urbanisme // 7
ZAC Multisites
Centre-Saudraye



Vie locale // 9
Les services
à domicile guidelois



Dossier // 10
Guidel Plages, ça bouge
Les aménagements



Guidel, août 1914

La guerre est déclarée

Alors que la France vient de déclarer la guerre à l'Allemagne, Guidel (4300 habitants) s'apprête à vivre des jours bien difficiles.

Après avoir entendu le tocsin (le 01/08), plus de 300 jeunes et adultes Guidelois quittent leur commune pour répondre à l'ordre de mobilisation générale qui leur demande de rejoindre sans délai le bureau de recrutement militaire le plus proche, celui de Lorient.

Beaucoup pensent qu'ils partent pour quelques semaines ou, au plus quelques mois. Peu imaginent que cela va durer plus de 4 ans. Ils laissent derrière eux des familles inquiètes et désespérées, surtout à la campagne où leurs bras vont manquer...

Ici la vie doit s'organiser malgré l'absence et souvent dans l'attente de nouvelles qui tardent à arriver et ne sont pas toujours très bonnes...

172 de ces hommes perdront la vie au cours de cette guerre et de nombreux autres qui en sont revenus malades ou blessés n'y survivront pas longtemps...

Une lettre bien émouvante

Écrite le 29 Août 1914 à sa femme et ses enfants par l'aïeul d'un Guidelois, cette lettre très émouvante illustre à sa manière l'état d'esprit qui régnait alors.

"Ma femme adorée, mes enfants chéris, Je pars demain à la frontière faire mon double devoir de soldat et de Français Cette lettre ne vous sera remise que si une balle malencontreuse ou un obus mal réparti venait à me toucher à l'heure qui a dû m'être assignée sur le livre de l'Éternité"

Après de nombreuses considérations d'ordre strictement familial, il vient conclure en s'adressant aux siens "Je vous aime, je vous adore et je vais à mon sort, du reste comme tous les Français, car au-dessus de nous, il y a une chose plus grande, il y a La Patrie ! C'est à elle qu'il faut se donner d'abord pour en être digne et pouvoir dignement servir les siens..."

Ce militaire qui passera 4 années au front, en reviendra et aura la joie de partager la lecture de cette lettre avec sa famille... Il vivra ensuite de nombreuses années toujours animé d'un fort sentiment patriotique qui habitait alors de nombreux Français.

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Pour marquer son engagement dans la célébration du Centenaire de 14-18 la Ville de Guidel, y consacrera cette rubrique, de manière exclusive jusqu'en Novembre 2018. Nous pourrons ainsi partager certains points de notre histoire locale inscrite dans l'histoire de France.

21 - 23 Août 1914

Moins connue que les batailles de la Marne, la Somme ou de Verdun, la "Bataille des Frontières" (du 21 au 23 Août) en Belgique, fut le 1^{er} grand combat de la guerre 14. Il s'agissait alors de bloquer l'importante offensive allemande visant à pénétrer en France par la Belgique.

Ces 3 jours de combat firent 27 000 morts dont 22 000 pour le seul 22 Août souvent présenté comme : "la journée la plus sanglante de l'histoire de l'armée française". Beaucoup de ces soldats venaient de l'Ouest de la France, de la Vendée et de la Bretagne (bureaux de recrutement de Vannes, Lorient, Quimper et Brest).

3 jeunes Guidelois, fils d'agriculteurs, partis de chez eux quelques semaines plus tôt, figurent parmi les victimes de cette bataille.

Pierre-Marie LE POGAM, né à Gestel en 1890 et vivant au village de Kermartret, décédé à Fosse les Villes en Belgique, le 21 Août, il avait tout juste 24 ans.

Joseph-Marie LE ROMANCER, né en 1892 à Guidel (Kerbigot) et domicilié à Kermabo, décédé à Maissin le 22 Août 1914 (il avait 22 ans).

François-Marie GUILLERME, né à Saint Mathieu en Novembre 1893 et domicilié à Poulbriz. Il est décédé à Maissin le 23 Août 1914, il n'avait pas 21 ans.

Tous trois ont été déclarés "Tués à l'ennemi", c'est-à-dire "Morts au combat". Nous ne les oublions pas...

Continuons la découverte des noms de famille bretons

Nous en étions restés aux anciens prénoms médiévaux...

Audrain ou Audren : Alt = élevé et Roen = lignée.

Prénom honorifique très prisé au Moyen-Âge.

Guégan : Gwed = aspect et Cann = blanc.

Le diminutif est Guéganno et la variante finistérienne Guéguen.

Cann ou Kann désigne précisément le blanc brillant, tandis que la couleur blanche en général est désignée par le terme Gwenn.

Ce dernier veut aussi dire pur, sacré, dans les prénoms ou noms de famille.

Autre qualité qui apparaît dans les anciens prénoms : la générosité. C'est le sens de Hello (dans le Morbihan) et de Hellou (dans le Finistère et les Côtes d'Armor). Il est composé de Hael (généreux) et du suffixe diminutif -où.

Gwennaël : Gwenn = blanc, sacré et Hael = généreux

Très connu ce prénom reprend les deux éléments juxtaposant deux qualités appréciées. Contrairement à ce que l'on dit souvent, il ne signifie pas l'ange blanc, qui serait Ael Gwenn.

Gwioñvarc'h, Guyomarh, ou même Guillomard : Gwiw = digne, Ho = bon, vrai, Marc'h = cheval.

En traversant les époques, l'aspect des mots évolue. Ce qu'on écrit aujourd'hui Gwioñvarc'h en breton moderne était habituellement transcrit Guyomarh, ou même Guillomard, il y a quelques siècles. On y reconnaît : Gwiw = digne, Ho = bon, vrai, Marc'h = cheval. Le porteur de ce nom était donc digne - ou ses parents voulaient qu'il soit digne ! - d'avoir un bon cheval.

Les dénommés Guimarh, Guimard, modernisé en Gwivarc'h ne sont pas en reste puisque cela signifie digne d'avoir un cheval.

2 Histoire(s) de Guidel**4 Retour sur images****5 État civil****6 Vie scolaire**

- La rentrée et la carte scolaire

7 Travaux- Les voiries
- Complexe sportif Prat Foën**8 Urbanisme**- Place Le Montagner
- ZAC Centre / Saudraye**9 Vie Locale**

- Services à la personne

**10 Dossier
Guidel Plages****12 Associations**- Ti An Holl
Focus
- Vandemoortele
- Un ange à ma table**13 Culture**

- "Coup de torchon"/L'ESTRAN

14 Vie politique- Municipalité
- Loi Dufлот**15 Libre expression****16 Agenda****Mairie de Guidel**

11, Place de Polignac 56520 Guidel

Mail : maire@mairie-guidel.fr

Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36

Accueil :

lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30

vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

et samedi : 9h30-12h (Etat civil)

www.guidel.com

Urgences

» Pompiers : 18

» Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)

» Police : 17

» Gendarmerie : 02 97 32 61 17

» Médecin de garde : 02 97 68 42 42

» SOS Médecins : 36 24

» Pharmacie de garde : 32 37

» Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

» Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)

» Violence conjugale : 39 19

» Enfance maltraitée : 119

» Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33

» EDF dépannage : 0 810 333 356

» Déchetterie : 02 97 65 30 01

Décidément, il faudra être imaginatif pour assurer un service public de bonne qualité, avec des moyens en baisse de plus en plus marquée au fil des années !

Comment faire ? Il faudra revisiter chaque poste et vérifier que toutes les dépenses sont bien indispensables.

Faire plus avec moins, baisse des concours de l'État, charges nouvelles...



À ce titre, cette formule nouvelle du magazine municipal est emblématique. Son objectif : donner autant d'informations, améliorer sa qualité, malgré le passage de 24 pages à 16 pages qui entraîne une réduction des coûts.

Ce qui est possible pour le magazine municipal, l'est sans doute dans de nombreux domaines, même si cela exige une vigilance constante, et une remise en question permanente.

À vos élus d'être vigilants.

À vous de bien vouloir comprendre que tout n'est plus réalisable. Bonne rentrée à tous !

*François Aubertin,
Maire de Guidel*

erratum

Dans le magazine précédent "Terre & Mer" n°79 une erreur s'est glissée dans la légende de la photo illustrant l'article sur l'opération Un Enfant - Un arbre.

Nous vous présentons Lizy et Léa photographiées avec leurs parents. *La rédaction.*



appel

Afin de préparer une exposition à la médiathèque sur le thème de la 1^{ère} guerre mondiale nous recherchons : documents, objets (casque, uniforme)... Merci de contacter M. Lucien Monnerie, Conseiller délégué à la Mémoire lmonnerie@wanadoo.fr ou en Mairie au 02 97 02 96 96.



je déclare ma ruche

La déclaration annuelle des ruches des apiculteurs, amateurs ou professionnels est indispensable et obligatoire depuis 2010, et ce, dès la 1^{ère} ruche. Elle permet la localisation et de participer à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles. Déclaration par internet sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure

un Été festif et très animé...



Le pardon de la Pitié, bénédiction de la bannière des 7 chapelles



Les "Gospels 5" ont fait vibrer le public de La Pitié le 12 Août



La chapelle St-Michel a accueilli les sculptures en bronze de Claudine Kanengieser



Promenades pédestres et culturelles



Natalie Dessay et Laurent Naouri, accompagnés par Maciej Pikulsky

L'Irlande, invitée du Festival Interceltique 2014, est venue à la rencontre du public des Renc'arts Guidéolois avec le célèbre New Ross District Pipe Band



La pianiste Katia Buniatishvili



Spectacles



"Nuit Étoilée" du 14 Août, un feu d'artifice éblouissant !



Le marché de la ferme des autruches, rendez-vous gourmand incontournable du mercredi soir !



Les balades en poney au Sémaphore ont réjoui les jeunes cavaliers



Une "danse des parapluies" improvisée lors du traditionnel kir breton offert par la municipalité les dimanches matins d'été.



Des nageurs sauveteurs de la SNSM, des saisonniers titulaires du BNSSA et des CRS ont veillé sur nos baignades



Western surf Festival

Fêtes & rencontres

une Rentrée active

Près de 70 familles ont assisté le samedi 6 septembre à L'ESTRAN à la réception organisée pour l'accueil des nouveaux guidétois



Forum des associations, un succès renouvelé !



Inauguration le 13 septembre de Ti An Holl, la Maison des Associations Guidétoises

Les 20 ans de la MAPA



Naissances



Juin 2014

LE TEUFF Mathéo, le 05 juin
MOLINIER ECOUPEAU Maëlysa, le 08 juin
THEME LE BRIZE Aédan, le 10 juin
PERON Lise-Marie, le 12 juin
GUILLEMOT Gabin, le 13 juin
LELIEVRE Adélice, le 13 juin
ANTON Emma, le 17 juin
MERCIER LE GOFF Iliam, le 17 juin
LE LEUCH Emilie, le 18 juin
KAUFFMANN Simon, le 20 juin
MICHEL POLPRE Angy, le 20 juin
SCHLIER Johanna, le 25 juin
PERENNOU Céleste, le 25 juin
VIBERT Clovis, le 25 juin

Juillet 2014

BERTIN Léa, le 1er juillet
ROBIC Lana, le 13 juillet
LE QUINTREC Raphaël, le 14 juillet
CORDEROCH Elise, le 23 juillet
BEGHIN Valentin, le 26 juillet
ROUSSEAU Léane, le 28 juillet
VIGOT Titouan, le 29 juillet
LE CAIGNEC Léon, le 30 juillet

Août 2014

BELLANGER Ayline, le 04 août
PITARCH RAOUL Jade, le 07 août
EVEN Anaïs, le 09 août
GUIMARD Tao, le 09 août
COHO Raphaël, le 12 août
SAILLY Léa, le 15 août
HAMONIC Charles, le 20 août
COLLIN WISSOCQ Constance, le 26 août
BRIENT Baptiste, le 27 août
STANGUENNEC Pol, le 31 août

Mariages



Juin 2014

GERARD Jérémy et LE DIAGON Julie, le 7 juin
BERNARD William et PHILIPPE Floriane, le 21 juin
LE NESTOUR Laurent et BERNICARD Justine, le 28 juin
COLLIN Fabien et KELLER Céline, le 28 juin

Juillet 2014

ISAÏA Michel et CHAPALAIN Emmeline, le 05 juillet
QUEMARD Arnaud et MENANDAIS Solenn, le 12 juillet
HUN Rachani et DUMORTIER Emilie, le 19 juillet
LE GAL Gurvan et PORCO Caroline, le 26 juillet

Août 2014

MAROLLEAU Julien et LEPAGE Aline, le 09 août
CHERAFIA Abdelselem et BODET Céline, le 16 août
LORAND Mathieu et SOUFFEZ Magali, le 16 août
PEIGNELIN Didier et MIONE Danielle, le 23 août
LE RAY Cyprien et OLLIVIER Magalie, le 23 août
MOYNE Gaël et de MONTANGON Sophie, le 28 août
DUBOIS Mathieu et PETIT Virginie, le 30 août

Décès



Juin 2014

LE DELLIQU Georges, 73 ans, le 06 juin
LE OUEDEC Christian, 66 ans, le 09 juin
LESCOP Alain, 61 ans, le 12 juin
LE VELY née GUILLLOUX Simonne, 91 ans, le 16 juin
THOMAS Pierre, 83 ans, le 24 juin
UHEL Annick, 75 ans, le 29 juin

Juillet 2014

LE PENHER née TOULLIOU Marie-Joséphine, 94 ans, le 02 juillet
LAPARLIERE André, 79 ans, le 03 juillet
BUZARE née PENNEC Yvonne, 91 ans, le 09 juillet
COURTET née LE NEZET Marie-Angélique, 93 ans, le 10 juillet
BEAUFREIRE née DESERT Martine, 54 ans, le 21 juillet
LE CROM née LE GROGNEC Marie Yvonne, 92 ans, le 25 juillet

Août 2014

LE FERRAND André, 67 ans, le 03 août
FONTAINE née BARBELIN Catherine, 56 ans, le 03 août
BOULBEN Maxence, 9 ans, le 06 août
MARIE Lydie, 46 ans, le 10 août
de la FOREST DIVONNE Jean-Raphaël, 55 ans, le 12 août
KERDELHUE née LE CRUGUEL Thérèse, 88 ans, le 17 août
COURTET née FRAVAL Hélène, 84 ans, le 18 août
ANDREU née CHENIC Ginette, 84 ans, le 19 août
LE BIHAN née LINCY Louise, 87 ans, le 24 août
BOURGES Daniel, 66 ans, le 28 août

Rentrée scolaire

Nouvelle rentrée, nouveaux rythmes scolaires



Le 2 septembre, les enfants guidéolois reprenaient le chemin des classes.

La grande nouveauté de cette rentrée est la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec un nouveau découpage de la semaine.

Pendant plus d'une année le comité de pilotage a planché pour élaborer un projet éducatif de territoire (PEDT).

Il oblige à faire encadrer les activités par des personnes diplômées. Le choix a été fait d'appliquer aussi la réforme à l'école privée Notre Dame des Victoires qui le souhaitait dans un souci de traitement identique de tous les enfants.

C'est 65 personnes qui ont dû être recrutées depuis le printemps pour animer ces temps d'activité. Mais depuis le

20 août, une vingtaine d'animateurs ont renoncé à leur mission. Dans l'impossibilité de respecter les normes d'encadrement prévues : 1 animateur pour 14 enfants de - 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de +6 ans, le projet initial (1h, 3 fois par semaine pour tous les enfants du public et du privé) a dû être modifié en proposant une 1/2 journée d'activités à l'école privée et en modifiant les jours de TAP dans le public afin de mutualiser le personnel (la solution de la demi-journée dans le réseau public étant refusée par le recteur d'académie). Les TAP auront donc lieu les lundis, mardis, et vendredis en fin de journée à

Prat Foën et Polignac et le jeudi après-midi à Notre Dame des Victoires.

La solution retenue permettra de mettre en œuvre de vraies activités, enrichissantes pour tous les enfants.

Bien consciente de la gêne occasionnée par cette modification, la municipalité demande aux familles de ne pas lui en tenir rigueur. Pour assurer la sécurité des enfants il n'existait pas d'autres choix plus satisfaisants compte tenu du nombre d'animateurs disposés à accepter ces postes.

Quelques chiffres

Dans toutes les écoles, les effectifs sont en diminution. Pour les écoles maternelles et élémentaires : 209 élèves pour 7 classes dont 2 bilingues breton à l'école maternelle de Polignac, 331 élèves pour 14 classes dont deux bilingues breton à l'école élémentaire de Prat Foën et 597 élèves pour l'école privée primaire Notre Dame des Victoires avec sept classes en maternelle, 15 classes en élémentaire et une classe d'intégration pour élèves handicapés (CLIS). Les élèves accueillis au collège privé Saint Jean La Salle sont pour cette année au nombre de 676 dont 459 guidéolois. 96 élèves de Guidel se rendent au Collège Kerbellec de Quéven et 24 à Charles De Gaulle à Plœmeur.

Carte scolaire

Mobilisation des parents, élus et enseignants

L'académie octroie un poste d'aide pédagogique les après-midis.

Deux jours après la rentrée, l'inspection académique nous prévenait de la fermeture d'une classe à l'école maternelle Polignac malgré des effectifs conformes aux prévisions : 209 enfants inscrits. Cette suppression de poste venait se rajouter au demi-poste perdu au printemps ! Mobilisation de tous : envoi d'un courrier par la mairie à la Directrice académique, signature d'une pétition par plus de 1 300 personnes, manifestation devant l'école avec vos élus, devant l'inspection académique à Lorient et enfin rendez-vous à Vannes entre la Directrice académique, l'adjoite aux affaires scolaires et des représentants de parents d'élèves.



Cette mobilisation a payé : l'académie nous a octroyé un poste d'aide pédagogique les après-midis. Ce poste est occupé par l'enseignante qui était déjà en activité sur l'école l'année dernière.

Sécurité routière

Aidons nos enfants à éviter les dangers de la rue



Parents, qui avez des enfants empruntant les transports scolaires, nous vous suggérons de penser dès maintenant à acquérir une "chasuble jaune à bandes réfléchissantes" afin qu'ils puissent la porter pour rejoindre et prendre place dans les bus, ceci afin d'améliorer leur visibilité et par extension leur sécurité.

La vie de nos enfants n'a pas de prix...

La sécurité routière en films

16 petits clips pour aborder tes déplacements en toute sécurité sur : preventionroutiere.asso.fr

Réfection et sécurisation des voiries

Les travaux se poursuivent au centre, dans les villages et hameaux

Le programme 2014 des travaux de voirie a été entériné par la délibération du conseil municipal du 28 avril 2014.

Objectif : aménager, sécuriser et rendre accessible à tous...



Le budget affecté aux réfections et adaptations de voiries hors opérations d'aménagement spécifiques de Guidel-Plages et de la place Louis Le Montagner, est de 500 000 € soit un montant identique à celui de 2013. Les travaux confiés à l'entreprise Colas, ont démarré le 25 août et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. À l'exception des parties à très faible circulation, ces voiries sont réalisées en enrobé bitumineux.

En complément à ce programme seront également réalisés dans le courant du mois d'octobre, des travaux d'adaptation visant à réduire la vitesse des véhicules automobiles, notamment rue des Violettes à Keranna et au hameau de Poulboudel.

Calendrier

FIN AOÛT / DÉBUT DE SEPTEMBRE
Rue Abbé Coeffic et rue des Lavoires au centre-ville,
Hameau de Troverne,
Accès au centre de Kerdudo,

SEPTEMBRE
Impasse de Pen Glanic et trottoirs de la rue de Kerbastic au centre-ville, hameaux de Quéverne, Kerhoat Bénoal, Le Poulx, Chemin d'accès aux Landes de Kerrouarch par Kermartin,

OCTOBRE
Rue Loden Bihan à Guidel-Plages, Haut du hameau de Bellamer, Vergers de Scubidan,

NOVEMBRE
Rue Roz Avel à Guidel-Plages, Voie reliant le parking du restaurant à la RD306 et chemin y aboutissant aux Cinq Chemins.

Contact : Daniel Guillaume
guillaume.travaux@mairie-guidel.fr

Complexe sportif de Prat Foën

Le Club House bientôt accessible aux sportifs et aux supporters

Le "Terre et Mer" de janvier 2014 présentait le futur club house et annonçait le démarrage du chantier au sein du complexe sportif.



Destiné à accueillir les plus de 1 000 sportifs qui utilisent régulièrement le complexe (associations et scolaires), cet équipement facilitera l'accueil et l'organisation de manifestations sportives majeures.

Les travaux ont commencé le 15 avril et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année pour une mise en service vers la fin janvier.

Les quelques aléas rencontrés au début des travaux de démolition et de réalisation des pieux de fondation n'ont eu qu'un faible impact sur les délais.

L'ouvrage, d'une superficie de 300 m² hors œuvre avec une terrasse en lames de bois de 130 m², fait la liaison entre le dojo, la salle n°1 et la salle n°2 (Loïc Robin).

Le cabinet d'architecture A & Cætera assure la conception et la maîtrise d'œuvre du chantier.

Les travaux répartis en 12 lots sont réalisés par des entreprises locales. La terrasse en bois est prise en charge par les services techniques.

Le coût prévisionnel de l'opération, y compris les études préliminaires et la maîtrise d'œuvre s'établit à 761 000 € TTC.

Contact : Jacques Greves
greves.sport@mairie-guidel.fr
Tél. (Mairie) 02 97 02 96 96

Aménagement (s) place Le Montagner

Nouveau stationnement, cheminement piéton sécurisé, espace paysager...

L'aménagement de la place Louis Le Montagner et du square de Pulheim a été approuvé par le conseil municipal du 8 juillet 2014.

Le calendrier prévisionnel de réalisation prévoit une notification du marché de travaux en fin d'année 2014.

Le chantier devrait démarrer en janvier et s'achever vers la fin juin 2015.

L'estimation de l'opération, hors aménagements de la route départementale est de 683 000 € TTC.

Principaux objectifs du projet :

- améliorer la circulation et la cohabitation véhicules/piétons en sécurisant les cheminements permettant aux écoliers de se rendre à pied à Prat Foën.
- installer un éclairage public qualitatif, esthétique et d'une efficacité lumineuse.
- créer un espace piétonnier et paysager dans le square Pulheim.
- rationaliser le stationnement pour passer de 116 places à environ 130.

La mission de maîtrise d'œuvre, conception et réalisation a été confiée, après

appel d'offres, au bureau d'ingénierie ARTELIA. Le projet définitif validé en septembre 2014 prévoit la création d'une zone partagée prioritaire aux piétons et une vitesse limitée à 20 km/h. Les cheminements piétonniers seront clairement identifiés grâce à des changements de niveaux et de matériaux. Les stationnements seront organisés perpendiculairement aux voies est et ouest pour ménager quelques places supplémentaires et des aires de stationnement pour deux-roues sont également prévues de façon régulière.

Le square Pulheim sera arboré avec un espace de jeux pour enfants, une zone de détente et un jardin partagé.

L'ensemble sera paysagé et des aménagements pourront être réalisés afin d'améliorer la sécurité aux carrefours des voies est et ouest avec la rue Saint-Maurice, ultérieurement.



ZAC multi-sites Centre / Saudraye

Une réunion publique est prévue en janvier 2015

Le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) multi-sites centre et Saudraye est entré depuis début 2014 dans la phase de conception.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un aménagement global, cohérent et de qualité, tant sur le plan des paysages que celui des constructions (420 logements) auquel s'ajoute une programmation commerciale, de services et d'équipements publics.



Le périmètre de la ZAC représente environ 11,4 hectares, dont 3,9 pour le renouvellement du centre et 7,5 pour le secteur de la Saudraye.

Le conseil municipal du 28 janvier a autorisé la signature du traité de concession confiant l'aménagement à la société Nexity.

Après appel d'offres et sur proposition du Comité de Pilotage, la société Nexity a désigné l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception et de la réalisation de la ZAC.

Architecte urbaniste : LA PRAIRIE/Brest
Paysagiste : PRIMVERT/ Auray
Bureau d'étude VRD : SBEA/Lorient
Géomètre : TERRAGONE/Lorient
Écologue, hydrologue, environnementaliste : DERWENN/Mouazé

Calendrier prévisionnel de réalisation

12 septembre 2014

Examen du plan général de composition de la ZAC par le comité de pilotage

17 octobre 2014

Examen d'étape du dossier de réalisation par le comité de pilotage

21 novembre 2014

Examen du dossier de réalisation par le comité de pilotage

Fin décembre 2014

Présentation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale au comité de pilotage pour finalisation du dossier de réalisation

Janvier 2015

Mise en place d'une réunion publique

Fin février 2015

Approbation du programme des équipements publics et du dossier de réalisation par le conseil municipal. Obtention des autorisations administratives

[récépissé loi sur l'eau, avis des autorités environnementales et services de l'Etat]

2^e trimestre 2015

Lancement commercial

4^e trimestre 2015

Démarrage des travaux

Service à la personne

Trois associations, l'ADMR, l'AGAD et Elan peuvent vous aider au quotidien

Il existe plusieurs activités de service réparties en 3 groupes : Service à la famille, Service de la vie quotidienne et Service à la personne. Ces services peuvent contribuer à simplifier votre vie de tous les jours en déléguant certaines tâches du quotidien : ménage, repassage, aide aux courses, jardinage, arrosage, désherbage... ou bien accompagner vos proches, enfants en bas âge, personnes âgées ou handicapées, surveillance, repas, hygiène, déplacement, voici 3 associations de services à domicile, responsables et professionnelles offrant des prestations de services à la personne et à leur bien-être.



ADMR premier réseau associatif de proximité d'aide à la personne.

L'association a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins dans la vie quotidienne : **AUTONOMIE**

- aide et accompagnement
- aide à la mobilité
- garde de jour et de nuit

- Téléassistance FILIEN fixe ou mobile
- Service itinérant nocturne SERIAN **DOMICILE**
- Améliorer la vie quotidienne
- Ménage, nettoyage, entretien
- Repassage
- FAMILLE**
- Garde d'enfant jour, nuit également en horaires atypiques

la référence du service à la personne

19 avenue de Brauweiler - Guidel
Tél : 02 97 65 00 88
guidel.admr@orange.fr
www.admr.com

AGAD service à domicile agit en mode mandataire, et permet l'emploi direct d'intervenants à domicile garantissant des professionnels qualifiés et la sécurisation des contrats.

Créé en 1998, l'AGAD a été une association autonome jusqu'en 2013, date où elle a mutualisé son fonctionnement avec un autre organisme : L'ASSAP CLARPA. L'AGAD est aujourd'hui une antenne de ce service départemental qui dénombre 1 000 usagers dont 400 sur le secteur de Guidel, Larmor Plage, Lorient.

Les bénéficiaires sont des personnes actives désirant une aide pour l'entretien de leur logement et de leur jardin, des personnes touchées par un handicap, des personnes âgées.

L'ASSAP CLARPA a passé une convention avec 3 organismes : l'hospitalisation à domicile, les réseaux de santé, et les soins palliatifs en lien avec des intervenantes très expérimentées. Notre atout, la garde de nuit 20h à 8h, le planning "sur mesure" sans changement de salarié, l'intervention 7 j/7, le répit à domicile pour permettre aux aidants de s'absenter, les grandes amplitudes horaires d'intervention au domicile, la présence jour et nuit et l'accompagnement de personnes désorientées.

Notre coût moyen est de 15€/h. Fiscalement, il permet la déduction de 50% des charges comme toute intervention à domicile.

12 Place Polignac - Guidel
Contact : 02 97 65 30 81,
contact-agad@assap-clarpa.fr

Elan est implantée sur le pays lorientais depuis plus de vingt ans.

Présente sur le territoire de Guidel, notre structure intervient sur l'agglomération Lorientaise : Gestel, Groix, Larmor Plage, Lorient, Pont Scorf, Plæmeur, Quéven...

Actrice de l'économie sociale et solidaire, elle ne dénombre pas moins de 300 clients.

Elan intervient pour des prestations aussi diverses que le ménage, l'entretien d'espaces verts, les déménagements, les travaux de bricolage, de peinture, de maçonnerie... Elan répond aux sollicitations des particuliers, des collectivités, des entreprises et des associations.

Prendre de l'Elan, entreprendre autrement.

Contact : 02 97 35 36 71
06 62 07 55 99
www.elan-services.fr

Guidel Plages : ça bouge !

Un programme d'aménagement ambitieux cheminements, port de plaisance, immobilier et environnement

Les années 2012 et 2013 ont été consacrées au réaménagement des espaces publics : réfection des voiries, création d'une place centrale, sécurisation des déplacements automobiles mais aussi pour les piétons et les cyclistes, amélioration de l'environnement (création de bassins de phyto épuration, plantations). De l'avis général, le site est embelli et fonctionne bien.



Le port de plaisance s'agrandit et double sa capacité d'accueil Un meilleur confort et une sécurité accrue

Une extension nécessaire

La fin de l'année 2014 et l'année 2015 verront le doublement des capacités d'accueil du port financé par un "contrat de pays-région" (Région, Département, Intercommunalité sous maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération)

En principe les premiers pontons seront disponibles à la mi-juin 2015.

Pendant la durée des travaux, les bateaux seront déplacés au Kernevel, à Lorient, à Port Louis ou mis à sec.

Des aménagements terrestres suivront :

- une aire de carénage en 2016
- des terre-pleins en 2016-2017



Coût total des travaux

3,5 millions d'euros, hors TVA

Travaux de terrassement et de génie civil

de novembre 2014 à mai 2015

Mission de dragage

de décembre 2014 à février 2015

Installation d'un rideau de palplanches

de novembre 2014 à avril 2015

Mise en place de pieux, digue et terre-pleins

de mars à mai 2015.

Installation des pontons

de mai à juillet 2015.

De bons résultats pour les eaux de baignades

Les divers contrôles de la qualité des eaux de baignade menés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) renforcés par les analyses quotidiennes mises en place par la ville, ont donné de bons résultats cette année. Toutes nos plages terminent la saison avec un classement en "excellente qualité": Pen er Malo, La Crique des Amoureux, le Loc'h, la Falaise et surtout le Bas-Pouldu. Une saison balnéaire avec de beaux résultats qui nous rappellent qu'il fait bon se baigner à Guidel !



La coulée verte de la Laïta un espace naturel remarquable à préserver

La "Renouée maritime", une plante protégée

Signalée au Conservatoire National Botanique de Brest par quelques observateurs avertis, la présence, discrète mais néanmoins réelle de plusieurs pieds de renouée maritime / *polygnum maritimum* en bordure de l'estuaire de la Laïta sur le site d'extension du port a permis à beaucoup de faire connaissance avec cette plante inconnue de la plupart de nos concitoyens mais officiellement protégée depuis 1987.

Saisi de la situation de ces plants, et pour les maintenir en bon état de

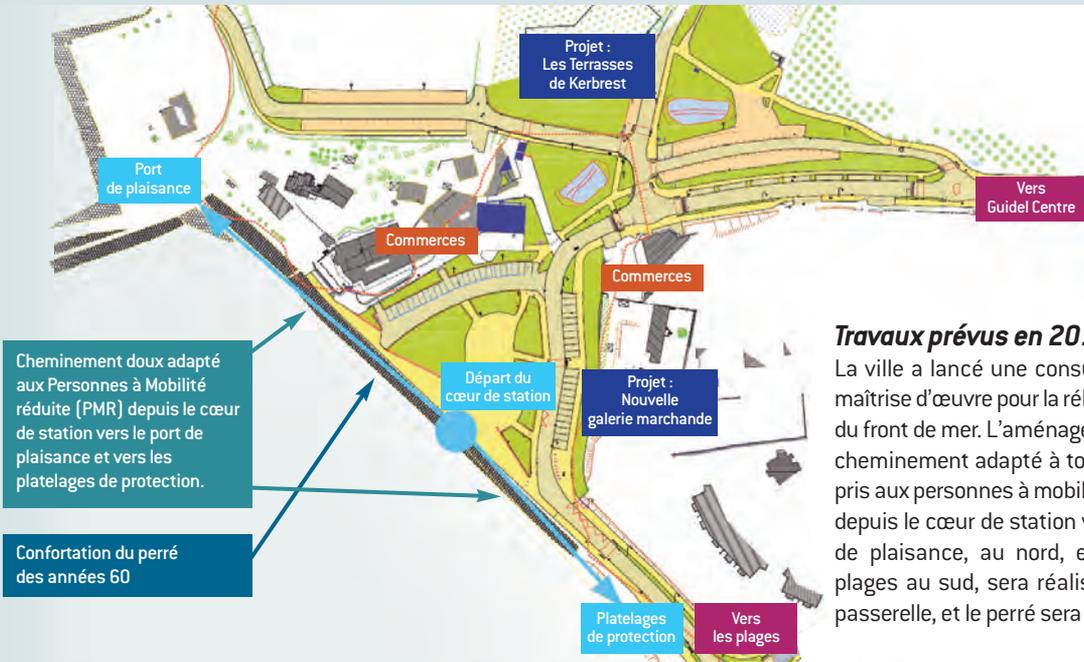
conservation, M. Le Préfet a ordonné leur transplantation courant Octobre non loin de là où ils se trouvent. Ainsi les travaux d'extension du port ne seront pas retardés. De plus, conformément aux dispositions en vigueur, il a prescrit à titre de compensation de l'impact sur le milieu naturel, quelques mesures pour la protection de la végétation duaire et la régulation de la fréquentation du public qui s'y promène.

Après une concertation avec Lorient-Agglomération et le Département du Morbihan en charge des Espaces Naturels

Sensibles, la compensation pourrait consister à réaliser un platelage en bois pouvant servir par la suite de support à une promenade le long de l'anse du Bas Pouldu entre le cœur de station et le bunker proche de la sortie de l'estuaire.



Réhabilitation du front de mer



Travaux prévus en 2015

La ville a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du front de mer. L'aménagement d'un cheminement adapté à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, depuis le cœur de station vers le port de plaisance, au nord, et vers les plages au sud, sera réalisé sur une passerelle, et le perré sera réhabilité.

Les terrasses de Kerbrest à Guidel-Plages au cœur de la station

Immobilier et commerces

Un permis de construire a été accordé à OGDL Giboire pour construire un immeuble comportant 28 logements et 300 m² de commerces en pied de colline, à Guidel Plages.

Cette réalisation située entre les routes d'accès au port et à Kerbrest, viendra conforter le cœur de station.

Le programme est en cours de pré-commercialisation et débutera dès lors que des réservations auront été prises sur 50% du programme.



Ti An Holl votre Maison des Associations

Une rentrée marquée par une refonte majeure de nos locaux associatifs.



Désormais, la nouvelle maison des associations "Ti An Holl" ancien CCAS, inaugurée le 13 septembre en compagnie de M. Nogues, député de la circonscription, met à disposition des locaux rénovés plus nombreux et plus vastes, assurant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et un stationnement plus facile grâce à la proximité des parkings de L'ESTRAN et Kerprat.

Les associations qui utilisaient L'Espace Brizeux ont rejoint Ti An Holl où les adaptations apportées répondent au mieux à leurs demandes.

L'association "Les enfants de l'espoir" y conserve son espace, réaménagé également, qui s'ajoute aux 4 salles mises à disposition. Ti Bihan, Kerprat et La Ville-neuve Ellé continuent d'enrichir l'offre à disposition des associations guidé-loises

Chaque salle de Ti An Holl a reçu un nom traduit en breton :

Salle des hortensias / *Sal An Hortensia*

Salle des genêts / *Sal Ar Banal*

Salle des bruyères / *Sal Ar Brug*

Salle des ajoncs / *Sal Ar Lann*

Les travaux de restructuration (refonte des cloisons intérieures, sols et installations techniques) d'un montant de 144 136 € et de 11 000 € pour les aménagements et le mobilier, ainsi que le transfert vers les nouveaux locaux, ont nécessité une forte mobilisation des services techniques et du relais associatif de la ville. La salle Angela Duval de Brizeux libérée accueille désormais la troupe de théâtre "Coup de Torchon". La salle Jean-Pierre Calloc'h sera déconstruite pour laisser place à un ensemble de logements (illustré ci-dessous).



Contact : Pascal Cormier
cormier.associations@mairie-guidel.fr

FOCUS

Vandemoortele

Bonnes perspectives pour l'entreprise

300 000 € d'investissements pour l'amélioration de la productivité et de la compétitivité prévus pour 2015.



Plus connue sous son ancien nom de Société PANAVI, l'unité de préparation de produits de boulangerie surgelés, à destination de clients industriels et professionnels et de la grande distribution a devant elle de bonnes perspectives qui lui permettent d'aborder l'avenir avec confiance.

D'une part, son processus d'intégration au sein du groupe international VANDE-

MOORTELE, leader européen de produits de boulangerie surgelés, est totalement bouclé (voir le changement d'enseigne), d'autre part, sa récente mise aux normes environnementales : passage à l'ammoniac pour la surgélation... a permis la pérennisation de l'activité sur la ZA des 5 Chemins.

Près de 300 000 € d'investissements pour l'amélioration de la productivité et de la compétitivité sont prévus pour 2015, tandis que d'importants nouveaux contrats sécurisent l'activité commerciale.

Malgré une conjoncture difficile et grâce à une réorganisation du groupe, cette entreprise de 35 salariés permanents, et d'une dizaine de saisonniers recrutés chaque été, évolue dans un contexte favorable. Managée par Monsieur Gaëtan BERTHOU, Directeur du site, elle a devant elle de bonnes perspectives

COMMERCE

Un ange à ma table

Boucherie, charcuterie, traiteur

Ils ont quitté Bannalec pour s'installer à Guidel centre.



Professionnels et passionnés, David et Régina Balbousse ont ouvert début août la boucherie-charcuterie traiteur "Un ange à ma table". Ils proposent une viande de qualité (la blonde d'Aquitaine) et une large gamme de plats cuisinés dont quelques spécialités à déguster.

Infos

14, place Polignac, 02 97 33 25 13
Ouvert tous les jours sauf le mercredi
de 8h30 à 13h et de 15h à 19h
et le dimanche de 8h30 à 13h

Rire à l'affiche avec la compagnie Coup de Torchon

Pour son 25^e anniversaire la Compagnie guidéolaise "Coup de Torchon" mettra à l'honneur le théâtre avec "La Critique est aisée", une comédie pétillante en un acte, de Max Reynier et Raymond Vinci.

À ce lever de rideau, petit "clin d'œil" des jeunes années de la troupe, suivra le succès théâtral Toc Toc.

Toc-toc

Comédie en 2 actes de Laurent Baffie : "Six personnes sont réunies dans la salle d'attente d'un grand spécialiste. À première vue, ils sont comme tout le monde mais, dès que l'on y regarde de plus près, ils ont tous un "grain". Ce n'est pas parce qu'on a un problème, qu'on est différent, que l'on est fou ! Être un homme digne, respectable et proférer des horreurs, c'est être atteint du syndrome "Gilles de la Tourette".

Avis aux oreilles sensibles ! "93% des personnes interrogées avouent avoir au



moins un TOC", et vous ? Pendant deux heures, RIRE deviendra "le" TOC : Trouble Obsessionnel Compulsif et... Collectif !

Représentations

Vendredi 14 et samedi 15 novembre à 20h30

Dimanche 16 novembre à 14h30

Vendredi 21 et samedi 22 novembre à 20h30

Billetterie sur place

L'ESTRAN Guidel : Tarifs : 5 et 8 €



L'ESTRAN

L'ESTRAN a lancé sa septième saison de spectacles, concerts et conférences de septembre 2014 à mai 2015. La brochure est disponible à l'accueil de la salle de spectacles, à la médiathèque, à la mairie et dans de nombreux lieux publics de la commune.

Découvrir la peinture dès 6 ans

Fort du succès des conférences d'Anne-Marie Chiron sur les grands peintres, L'ESTRAN lui a commandé un cycle de conférences à voir en famille, d'une durée d'une heure, et adapté aux enfants dès 6 ans.

Ces conférences seront programmées à 17h le premier dimanche des mois d'octobre à avril et seront consacrées à Arcimboldo, Vélasquez, Watteau, Camille

Claudel, Modigliani, Matisse et Picasso. Pour ceux et celles qui le souhaitent, une conférence plus détaillée est proposée le mercredi suivant à 18h00.

tarifs : 3 à 5 €, gratuit pour les -16 ans

(dans la limite d'un enfant par adulte payant)

Concours photo Où es-tu Camille ?

L'ESTRAN lance un concours photo pour les amateurs sur le thème de Camille Claudel intitulé "où es-tu Camille ?". Camille Claudel, sculptrice française, sœur du poète et écrivain Paul Claudel, disciple et amante d'Auguste Rodin, connut un destin tragique.

Il est proposé que les œuvres de la sculptrice, tout comme sa vie, soit une source de libre inspiration pour les photographes en herbe.

Les lauréats verront leur œuvre exposée tout le mois de janvier à L'ESTRAN.

Starmania à Guidel ? C'est vous qui chantez !

Vos amis et parents ne cessent de vous dire que vous avez de la voix ?

Vous rêvez de chanter les chansons de Michel Berger et Luc Plamondon sur une grande scène ?

L'ESTRAN consacrera sa prochaine édition de "Donnons de la Voix" à la comédie musicale "Starmania" !

Seul(e), en duo où à plusieurs, en chorale, lancez-vous et tentez l'aventure sur la bande son originale du spectacle.

"Donnons de la Voix : Starmania" se tiendra le samedi

18 avril à 20h30 à L'ESTRAN

Infos

Renseignements, inscriptions, et demandes de brochure auprès de L'ESTRAN au 02 97 02 97 40 ou à accueil@lestran.net ou sur place aux horaires d'ouverture

La municipalité

Le Conseil municipal continue sa marche en avant

Les dossiers traités par la municipalité sont nombreux et exigent un engagement permanent.

Certains relèvent du "vivre ensemble" : comment les différents usagers du littoral peuvent-ils cohabiter en été ?

Quelles sont les attentes de la population en terme d'animation ?

D'autres concernent l'éducation et sont tout aussi exigeants : comment réussir la réforme des rythmes scolaires alors que les demandes des uns et des autres sont contradictoires et que la pénurie d'éducateurs oblige à remettre en question les objectifs définis ?

Comment rétablir aux Ateliers musicaux un fonctionnement serein ?

D'autres dossiers sont d'une redoutable complexité : quelles écoles publiques pour demain (localisation, fonctionnement, attentes des parents, des enfants et des enseignants et pour quels effectifs) quels développements pour les

Zones d'Aménagement Concerté du Centre-ville et le commerce de demain ; comment aménager la ville et particulièrement la place Le Montagner ?

Comment finaliser l'aménagement de Guidel Plages et réussir le transfert de la galerie marchande, quelles "mesures compensatoires" accepter pour que le contournement de ville aboutisse ?

On le voit, les points sont nombreux et les enjeux réels. Il n'est possible de répondre à ces questions que grâce à un travail approfondi, mené en concertation, et en toute transparence.

La critique peut aider à avancer. Encore faut-il qu'elle soit positive et que chacun joue le jeu collectif, ce qui est loin d'être le cas ! La municipalité est prête à montrer sa capacité à écouter pour faire réussir les projets.

Inscription sur les listes électorales

Inscriptions

Il est possible de s'inscrire toute l'année avant le 31 décembre pour que l'inscription soit valide à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

La carte électorale du nouvel inscrit est éditée et transmise au domicile de l'intéressé courant mars.

Inscriptions d'office

Sont concernées les personnes ayant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours, date d'entrée en vigueur des listes électorales, et le 28 ou 29 février de l'année suivante, date de clôture de la révision des listes électorales.

Les fichiers utilisés pour l'inscription des jeunes de 18 ans pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérification.

(Avant toute inscription, la procédure veut qu'un courrier soit adressé à l'intéressé afin de l'informer qu'il va être inscrit).

Bureau de vote

Désormais les élections se dérouleront à Prat Foën

LOI DUFLOT

Répondre aux exigences de la loi

La loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 obligeant chaque commune à disposer de 20 % de logements sociaux ne s'appliquait pas à Guidel, compte tenu de sa distance par rapport à la ville centre de l'agglomération. Par contre la loi "Droit au logement opposable" du 7 mars 2007 donne, quant à elle, cet objectif à notre commune, et la loi Duflot la renforce !

Depuis 2007, des efforts considérables ont été entrepris, faisant passer le parc de logements sociaux de 272 à 402 logements en 2014.

Pour autant, le pourcentage de logements sociaux n'est passé que de 6,72% du total des résidences principales en 2007 à 8,27% aujourd'hui, ce qui reste insuffisant.

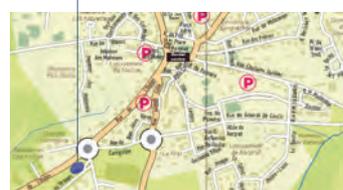
La nouvelle loi Duflot du 18 janvier 2013 fixe des objectifs annuels de rattrapage. Ainsi, pour la période de 2014/2016, la ville doit réaliser 47 logements sociaux par an pour éviter d'avoir à régler des pénalités.

Notons que jusqu'ici, l'État, conscient des efforts réalisés, n'a pas appliqué de prélèvement à la ville. Mais les objectifs doivent être tenus pour y parvenir.

Toutes les potentialités doivent être examinées pour tenter de répondre aux objectifs qui nous sont assignés.

Une enquête publique est en cours, pour la cession par la ville à "l'Aiguillon" d'un foncier permettant la construction de 22 logements à Kergroëz. Et deux programmes sont en phase de réalisation : 58 logements au Gouéric par Bretagne Sud Habitat, et prochainement 9 logements au Clos Brizeux par LB Habitat.

Le projet à Kergroëz



Les élus "Guidel autrement"

Politique scolaire : l'échec !

Nous nous exprimons sur l'extension du Port de Plaisance prochainement car l'actualité de septembre, celle de la rentrée scolaire, n'a pas été un long fleuve tranquille.

Carte scolaire : nous avons découvert la suppression d'un poste d'enseignant à l'école maternelle de POLIGNAC, bientôt confrontée à des classes de plus de 30 enfants. En désaccord avec cette décision, nous nous sommes mobilisés aux côtés des parents et enseignants et avons agi pour que l'Inspection Académique revienne sur sa position.

Nouveaux rythmes : l'objectif est de mieux apprendre à l'école, en favorisant les apprentissages fondamentaux le matin quand les élèves sont les plus attentifs, avec la mise en place de 5 demi-journées pour mieux répartir ces apprentissages. Dans la majorité des communes ayant appliqué la réforme dès 2013, les équipes enseignantes notent des résultats positifs en termes d'apprentissage, concentration et baisse des incivilités.

Estimant que la réflexion de l'équipe sortante n'était pas suffisamment

aboutie en 2013, nous avons voté pour un report à la rentrée 2014, avec l'espoir de construire un projet ambitieux qui associe la commune, l'école et le monde associatif.

Septembre 2014, le constat est amer : l'équipe majoritaire envisage de modifier l'ensemble du dispositif (horaire, contenu) validé en juin. Les parents sont dans un flou complet sur l'organisation qui sera finalement retenue.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pourraient se limiter à "une garderie" ou un regroupement d'activités sur une demi-journée. Nous sommes très loin de la construction de "nouveaux temps de loisirs" accessibles à TOUS les enfants, visant la découverte de nouvelles activités.

Le Maire se justifie par le coût de l'application de cette réforme pour la commune. Cet argument n'est pas fondé car les subventions versées par l'état et la CAF s'élèveront à 180 000 € en 2014. Dans l'hypothèse où 90% des enfants scolarisés participeraient aux TAP, le coût résiduel serait de 4 000 €. Toujours dans une logique comptable, le Maire a porté le débat sur le financement des

activités. Est-ce aux parents de financer les TAP ou est-ce à la collectivité par la gratuité des TAP ? Ce vrai débat a été tranché dès lors que le Conseil Municipal avait décidé de la gratuité.

L'équipe actuelle est en échec par manque de volonté et d'anticipation. Sans nier les potentielles difficultés (disponibilité des locaux, recrutement des intervenants, types d'activités) plusieurs questions se posent : a-t-on mis les moyens ? A-t-on exploré toutes les solutions ? Avait-on une réelle volonté de réussir ce changement ?

Pourquoi Guidel, 5^{ème} commune de l'agglomération, 8^{ème} du Morbihan n'y arrive-t-elle pas ? Pourquoi les communes voisines y arrivent-elles, quels que soient les moyens matériels et humains dont elles disposent ? Notre désaccord sur la politique scolaire de la commune était connu. Il perdure car tout montre que l'École n'est pas une priorité pour cette nouvelle équipe, quoi qu'elle en dise.

+ d'infos sur : www.guidel-autrement.fr

Les élus de Guidel Autrement : Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grogne

Les élus "Nouvel élan pour Guidel"

La sécurité sur Guidel : "voisins vigilants" et vidéoprotection.

Les vols par effractions sont en hausse tant au niveau national qu'au niveau communal.

Guidel n'échappe pas à la situation.

La lutte contre les cambriolages doit être une priorité pour notre commune par les services qui en ont la charge : les pouvoirs publics.

Quels moyens avons-nous pour lutter et comment les mettre en œuvre en respectant les compétences et rôles de chacun ?

L'équipe municipale en place a choisi les "voisins vigilants" comme l'indiquent les panneaux visibles sur toute la commune. Cette solution "de participation citoyenne associée à l'action des forces de l'ordre" ne nous semble pas être la meilleure. Garantir la sécurité des personnes et des biens reste et demeure une mission de l'État. La Ligue des Droits de l'Homme dresse un constat sévère sur la mise en place d'un tel dispositif et parle d'un "système or-

ganisé de délation,... Destiné à instrumentaliser le sentiment d'insécurité de nos contemporains".

Un autre dispositif peut apporter une aide bien plus précieuse en termes de lutte et de prévention de la délinquance dans la ville : la vidéo protection. Il permet, en même temps qu'il garantit la sécurité des personnes et des biens, d'assurer la protection des établissements publics et des biens qui y sont rattachés. C'est au maire, suivant la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance que revient l'initiative politique de sa mise en place.

Un tel dispositif peut être sujet à controverses. Il est donc encadré par de lourdes dispositions législatives soucieuses et respectueuses des libertés individuelles.

Il faut savoir que l'intercommunalité peut prendre en charge le dispositif de vidéo protection sous réserve de l'accord de la commune où seront déployées les caméras (installation-entretien-personnel habilité à visionner

les images). Des crédits ont été alloués aux communes dès 2009.

Certaines ont procédé à la mise en place du système et s'en trouvent bien. D'autres, hostiles jusque-là, mettent en place le projet.

Il devient urgent de présenter aux Guidelois un projet pour la protection des bâtiments et édifices publics. C'est une priorité en termes de lutte et de prévention de la délinquance.

Le dispositif des "voisins vigilants" est encore loin de prouver son efficacité et le sentiment d'insécurité des Guidelois est lui bien présent.

Les élus de Nouvel élan pour Guidel : Caroline Pecchia -Bouhour et Pierrick Le Dro

Rendez-vous à Guidel

- DU 1^{ER} AU 30
Expo "En regard"
Œuvres de Frédéric Le Blay
L'ESTRAN
- MERCREDI 1^{ER}
Intermède musical "Musique Malgache"
17h // Médiathèque
- VENDREDI 3
Concert "Fly superfly"
20h30 // L'ESTRAN
- DU 3 AU 29
Exposition "Popov et Samothrace"
20h30 // Médiathèque
- SAMEDI 4
Cérémonie commémorative
11h30 // Esplanade combattants
Loto de l'APEL de l'école N.D.V.
20h // Salle de Kerprat
- DIMANCHE 5
Conférence Histoires d'Art
Sur Giuseppe Arcimboldo
17h // L'ESTRAN
- MARDI 7
Club littéraire "réunion d'information"
18h30 // Médiathèque
- MERCREDI 8
Conférence Histoires d'Art
Sur Giuseppe Arcimboldo
18h // L'ESTRAN
- JEUDI 9
Conférence sur le sommeil du jeune enfant
Organisée par le Relais
Assistances Maternelles
20h // Salle de Kerprat
- VENDREDI 10
Spectacle "Le lexique en vrac"
Avec la compagnie les Arts
Paisibles (à partir de 12 ans)
18h30 // Médiathèque
Rendez-vous à l'opérette
Concert organisé par
la Fondation Polignac
et la ville de Guidel
20h30 // L'ESTRAN
- SAMEDI 11
Don du sang
9h-12h30 // Salle de Kerprat
- SAMEDI 11/ DIMANCHE 12
Guidel Kite Challenge
Guidel Plages
- DIMANCHE 12
Randonnée pédestre
Leucémie ESPOIR 56
Tél. 02 97 02 92 33
14h // Kerprat
- MARDI 14
Remise des prix du concours des maisons fleuries
18h // L'ESTRAN
- JEUDI 16
Spectacle enfants La Cie "la Rose de Sable"
9h30 et 10h30 // Médiathèque
- VENDREDI 17
Loto des Amis de la Chapelle de Locmaria
20h // Salle de Kerprat
- SAMEDI 18
Concert "Queen Bishop"
avec Alban Darche
20h30 // L'ESTRAN
Stage de crêpes
Ar Un Dro
14h à 17h // Villeneuve Ellé
- DIMANCHE 26
Repas des Anciens
12h // Salle de Kerprat
Histoires de Jazz
17h // L'ESTRAN
- MARDI 28
L'Heure du conte
17h // Médiathèque
- JEUDI 30 / VENDREDI 31
Festival "Les salles mômes"
"Tête haute"
spectacle à partir de 6 ans
jeudi à 19h // vendredi à 15h
Théâtre du Blavet,
Inzinac-Lochrist

- DU 2 AU 30
Expo "En regard"
L'ESTRAN
- DIMANCHE 2
Salon multi collections
Collection
Passion Guidel
9h à 17h // Kerprat
- Conférence Histoires d'Art**
Sur Diego Velásquez
17h // L'ESTRAN
- MERCREDI 5
Conférence Histoires d'Art
Sur Diego Velásquez
18h // L'ESTRAN
- JEUDI 6
Concert "Malted Milk & Toni Green"
20h30 // L'ESTRAN
- VENDREDI 7
Soirée contée "Brocéliande conte la Bretagne"
20h // Médiathèque
- SAMEDI 8
Loto du Tennis Club
20h30 // Kerprat
- DU 10 AU 26
Expo "Arts plastiques"
Médiathèque
- MARDI 11
Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918
Esplanade Des Combattants
- LES MERCREDIS 12 - 19
Atelier d'origamis
14h enfants // 15h30 adultes
Médiathèque
- LES 14 - 15 - 16 - 21 - 22
Théâtre "La critique est aisée" & "Toc-Toc"
20h30 // L'ESTRAN (sauf 16 - 14h30)
- SAMEDI 15
Stage de crêpes - Ar Un Dro
14h à 17h // Villeneuve Ellé
- VENDREDI 21
Loto - la Guidéloise Basket
20h // Kerprat
- SAMEDI 22
Atelier de calligraphie
Médiathèque
- DIMANCHE 23
Troc et Puces - la Guidéloise Foot
8h30 // Kerprat
- MARDI 25
L'Heure du conte
17h // Médiathèque
- MARDI 25
Conseil municipal
20h30 // Mairie
- JEUDI 27
Concert Jazz "Tigran"
20h30 // L'ESTRAN
- SAMEDI 29
Tapis de lecture
9h30 et 10h30 // Médiathèque
Intermède musical "Où les sons deviennent légendes"
15h // Médiathèque
- DIMANCHE 30
Troc et puces organisé par
"La Récré des Familles"
Kerprat
- Danse et numérique "Hakanaï"**
Dès 6 ans
17h // L'ESTRAN

- DU 2 AU 21
Expo "En regard"
Œuvres de Marie-Pierre Estève
L'ESTRAN
- LUNDI 1^{ER} - MARDI 2
Concert des élèves de l'école Notre Dame des Victoires
avec Fabienne Marsaudon
20h30 // L'ESTRAN
- JEUDI 4
Spectacle organisé par le RAM de la ville
La valse des petits carreaux
L'ESTRAN
- VENDREDI 5 - SAMEDI 6
Animations du Téléthon
Loto le vendredi
20h30 // Kerprat
- SAMEDI 6
Concert de Noël
des Ateliers Musicaux
de Guidel
18h // L'ESTRAN
- DIMANCHE 7
Animation Saint Nicolas
organisée par
l'association de jumelage
Guidel-Pulheim
sur le Marché
- Conférence Histoires d'Art**
Sur Antoine Watteau
17h // L'ESTRAN
- DU 8 DÉC AU 5 JAN
Décor de Noël
Médiathèque
- MERCREDI 10
Spectacle organisé par le service jeunesse de la ville
les aventures du Prince Ahmed
dès 4 ans
14h et 16h // L'ESTRAN
- Conférence Histoires d'Art**
Sur Antoine Watteau
18h // L'ESTRAN
- VENDREDI 12
MozART Group
Concert organisé par
la Fondation Polignac et
la ville de Guidel
20h30 // L'ESTRAN
- VENDREDI 12 - SAMEDI 13
Pierre et loup... et le jazz
19h30 // Théâtre de Lorient
- DIMANCHES 14 - 21 - 28
Vins et chocolats chauds
Animés par des chants
de marins
11h30 // Place du Marché
- MERCREDI 17
Alain Darche avec un quatuor de saxophones
reviste les standards
de Noël
17h // Médiathèque
- DIMANCHE 21
Loto de Noël organisé par Taol Skoaz
20h30 // Salle de Kerprat
- MARDI 23
Heure du conte spécial Noël
17h // Médiathèque